

LETTRE DE CONSULTATION

POUVOIR ADJUDICATEUR
IFREMER
1625 Route de Sainte-Anne
CS 10 070
29 280 PLOUZANÉ

OBJET DU MARCHE

Prélèvements et analyses de l'élément de qualité «macro-invertébrés benthiques » dans le cadre de la surveillance de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) –
Façade Loire-Bretagne – GC53

Numéro de marché
221000060

DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Le 21/02/2022 à 12h00

MODALITE D'OBTENTION DU CAHIER DES CHARGES

Le cahier des charges est à télécharger sur le site :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/>

MODALITE DE REMISE DES OFFRES

Les offres papiers sont interdites. Les offres doivent impérativement être déposées sous forme dématérialisée sur le site :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Si l'offre n'est pas déposée sur PLACE celle-ci ne sera pas prise en compte

1. Objet de la consultation

1.1. Objet

Le présent marché a pour objet la mise en œuvre, sous la responsabilité de l’Ifremer, du contrôle de surveillance de l’élément de qualité macroinvertébré benthique dans la masse d’eau GC53 « Pertuis Breton », prévu dans le cadre de la convention signée avec l’Agence de l’Eau Loire-Bretagne.

1.2. Mode de passation

La procédure retenue est la procédure adaptée en application des articles R2123-1 1° et R2123-4 du code de la commande publique.

2. Organisation de la consultation

2.1. Contenu de l’offre

Les candidats intéressés par la présente consultation remettent une offre comprenant :

- Le cahier des clauses communes particulières (CCP) renseigné, daté et signé,
- Une décomposition du prix global.
- Un mémoire technique

L’offre est exprimée en euros. En cas d’offre exprimée dans une autre monnaie, le pouvoir adjudicateur appliquera pour la comparaison des offres, les taux de change de chancellerie publiés par la direction générale du Trésor public Français à la date de remise des offres. Ces taux de change indiquent la contrevaletur en euros des monnaies étrangères.

2.2. Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

2.3. Négociation

Avant jugement et classement des offres, le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les candidats de son choix.

2.4. Allotissement

Le présent marché n’est pas alloti en raison de l’objet même de la prestation qui constitue un tout homogène ne pouvant être scindé.

2.5. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

3. Jugement des offres

Les critères de jugement des offres seront les suivants :

- Prix des prestations : 40 %
- Qualité technique : 60 %

Critères techniques	Note barème
Formation et expérience des opérateurs	
Formation qualité de l'équipe intervenante pour la réalisation des prélèvements et observation terrain	4,0
Expérience : faire valoir d'une expérience dans le domaine	
Matériel utilisé	
Moyens nautiques	2,0
Mesure sur le terrain et prélèvement	
Prélèvement	
Accès aux points	4,0
Respect du protocole de prélèvement	
Respect de la période d'échantillonnage	
Sécurité	
Gestion des envois, du transport et conditionnement	
Conditionnement des échantillons pour transport	2,0
Conservation des échantillons avant analyse	
Conservation des échantillon longue durée (12 ans)	
Analyse des résultats	
Granulométrie	4,0
Matière organique	
Dénombrement faunistique	
Transmission des résultats et saisie des données	
Rapport intermédiaire	3,0
Rapport final	
Saisie et validation des données dans Quadrigé	
Régime sociétal environnemental	
Politique environnementale de l'entreprise et proximité géographique	1,0
	20,0

4. Transmission des offres

Les offres sont obligatoirement déposées sur PLACE <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5. Documents à fournir par le candidat retenu

Afin de pouvoir notifier le marché, il sera demandé au candidat retenu de transmettre les certificats et attestations mentionnées ci-dessous.

- 1) Liste nominative des salariés étrangers soumis à autorisation,
- 2) Attestation de vigilance (6 mois),
- 3) Attestation de régularité fiscale,
- 4) Attestations d'assurances civile et professionnelle.